Vallauris (06) : Kamilya, 7 ans, décède, renversée par une moto faisant une “roue arrière” (MàJ : Maître Boudi, avocat de la famille, met en cause la municipalité)

02/09/2024 à 9h34



MàJ 02/09/2024

> *Vallauris : la fillette de 7 ans fauchée par une moto est décédée.*
>
> *« Si on décide de prendre des mesures aujourd’hui, c’est qu’il y a un dysfonctionnement, ce dysfonctionnement était déjà existant avant le drame » @BoudiNabil, avocat de la famille de la fillette dans #RTLMatin pic.twitter.com/M0LGa0TPuT*
>
> *— RTL France (@RTLFrance) September 2, 2024*

Source

31/08/2024 MàJ : le conducteur de la moto libéré sous contrôle judiciaire

Le parquet avait requis le placement en détention provisoire du suspect de 19 ans et le juge d'instruction en charge de l'affaire avait rendu un avis en ce sens auprès du juge des libertés, qui a finalement décidé d'un placement sous contrôle judiciaire. Le parquet a annoncé qu'il fera appel de cette décision.

BFM

31/08/2024

> "*Merci pour votre soutien à tous. Mais malheureusement Kamilya ne reviendra pas parmi nous. Les médecins nous ont dit qu'il y a plus d'espoir.*
>
> *Le sang n'arrive plus au cerveau depuis un bon moment. La vie n'est pas juste. Rien d'autre à dire" a déclaré le papa de la fillette… pic.twitter.com/dMZhu8tsft*
>
> *— NEWS EXPRESS (@infodirectlive) August 31, 2024*

CNEWS

(…) Le conducteur, âgé de 19 ans, a été interpellé et placé en garde à vue pour « blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieure à trois mois par violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence par conducteur de véhicule terrestre à moteur ».

Il n’était pas positif à l’alcool ni aux stupéfiants et n’était pas connu des services de police et de la justice. Le jeune homme est « titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé et ce dernier est régulièrement assuré », a encore souligné le parquet. (…)

20 minutes

30/08/2024

Le pronostic vital d’une fillette percutée ce jeudi soir par un deux-roues est engagé, elle a été placée dans un coma artificiel et son bilan de santé est lourd. Elle souffre d’un traumatisme crânien et de multiples fractures. Cette enfant de sept ans a été transportée à l’hôpital Lenval de Nice, ce jeudi vers 19h30, gravement blessée après une collision avec une moto.

Elle était en train de traverser un passage piéton au niveau du 22 de l’avenue du Tapis Vert, quand le conducteur d’une moto – qui, selon les premières informations, roulait en sens inverse de la circulation sur la roue arrière – l’a percutée.

La fillette aurait alors été projetée sur plus d’une dizaine de mètres.

Nice Matin